

Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-60 du 30 mars 2015

Cahors, le 18 juin 2021

LOT AVAL

Section de voie : SOTURAC / ALBAS
Biefs de Grimard / Puy l'Evêque

DDT46 / 2021 / n°01

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
en charge de la police de la navigation

INFORME

[LES USAGERS DE LA RIVIÈRE LOT]

**DE L'OUVERTURE PARTIELLE DE LA NAVIGATION SUR LE TRONÇON
COMPRENANT LES BIEFS DE GRIMARD ET DE PUY L'ÉVÊQUE
À COMPTER DU VENDREDI 25 JUIN 2021**

**POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ LIÉES À L'ABSENCE DE
GARDE-CORPS AUX PASSERELLES DES PORTES AMONT DE
L'ÉCLUSE DE PUY L'ÉVÊQUE SON UTILISATION
EST STRICTEMENT RESERVÉE
AUX PROFESSIONNELS DE LA BATELLERIE**

**LES AUTRES SECTEURS DE LA RIVIÈRE FONT ENCORE L'OBJET
DE TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT**

**EN PARTICULIER LES ÉCLUSES DE GRIMARD ET CAMPASTIER RESTENT
FERMÉES.**

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Département du Lot :**
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**
Service Eau, Forêt Environnement
Police de la navigation
Tel : 05 65 23 60 60

DATE LIMITE DE L'AVIS A LA BATELLERIE: Jusqu'à nouvel avis

SIGNATURE

L'Adjoint au Chef du Service
Eau, Forêt, Environnement


Bernard DE CASTELJAU